

20 juillet 2020

DOSSIER DE PRESSE

Villes moyennes : la nouvelle armature territoriale de la France

Faire des « villes préférées des Français », le fer de lance d'une nouvelle géographie

Cette contribution est co-rédigée par un panel d'élus de tous bords, représentants différents types de collectivités, des experts et des entrepreneurs engagés dans les problématiques d'aménagement du territoire. Retrouvez la liste des contributeurs sur villemoyennes.org

Contact : Jean-Christophe Fromantin, Maire de Neuilly, mr.lemaire@ville-neuillysurseine.fr

Contact-presse : François-Xavier Doat : 06 31 23 53 64

L'enjeu stratégique des villes moyennes ...

Les villes moyennes sont au cœur du processus de relance et de modernisation.

Il n'y aura pas de décentralisation pérenne et efficace sans armature solide. Les villes moyennes portent cette ambition, structurellement.

Elles sont à la fois le 1^{er} choix des Français pour réaliser leurs projets de vie et renforcer le lien organique avec la nature ; elles jalonnent toute la France et permettent ainsi de déployer équitablement les politiques publiques ; elles sont chacune singulières par leurs histoires, leurs cultures et par les avantages compétitifs que cela leur procure ; elles irriguent les zones rurales et constituent des remparts contre la désertification ; elles représentent autant de problématiques concrètes à résoudre que d'axes d'innovation à explorer ; elles répondent concrètement aux enseignements tirés des crises récentes ...

Elles sont en cela le point de départ d'une perspective moderne d'aménagement du territoire et de relance économique.

Sommaire

Synthèse des 10 propositions et orientations :

1. L'attractivité des villes moyennes : choix n°1 des Français, composantes majeures du débat sur la décentralisation
2. Promouvoir des villes d'équilibre à fort potentiel de développement, d'inclusion et d'innovation
3. Donner aux habitants des villes moyennes les mêmes avantages et les mêmes services que ceux disponibles dans les métropoles
4. Positionner le réseau des villes moyennes comme armature culturelle et sociale de l'aménagement du territoire - en faire un rempart contre la désertification
5. Faire du renforcement des villes moyennes un vecteur de confiance et un puissant levier de relance économique

Synthèse des orientations et propositions :

1. **Stabiliser l'armature culturelle, économique et sociale de la France autour de 300 villes moyennes** + faire des Régions-métropoles, le référentiel des politiques d'aménagement, de développement et de connexion avec le monde
2. **Mettre chaque zone rurale à moins de 20' d'une ville moyenne + chaque ville moyenne à moins de 1h30 d'une métropole régionale** - Sanctuariser les lignes TET (Trains d'équilibre du territoire) pour assurer les 300 liaisons villes moyennes - métropoles (10 métropoles-régions x 30 villes moyennes) - Développer les mobilités douces et les navettes autonomes entre les zones rurales et les villes moyennes
3. **Assurer une lisibilité des grandes politiques publiques et encourager les investissements privés par une approche isochrone et pérenne**, en faisant des villes moyennes des *hubs* de services publics dans les domaines de la santé, de l'éducation, de la formation professionnelle, de l'emploi, de la justice, de la culture et de la dépendance - dans le cadre de contractualisations avec la Région et/ou l'État et/ou les Départements - **Passer d'un accès aux services publics et privés en « mode concentré » vers un accès en « mode distribué »** en tirant partie de l'évolution des systèmes en réseau et des leviers technologiques - *Exemple : repositionner un hôpital de proximité (y compris une maternité) dans chaque ville moyenne, le relier en amont directement à un Centre hospitalo-universitaire, et en aval à un réseau de cabines de consultation dans les pharmacies des zones rurales*
4. **Développer l'expérimentation énergétique et l'innovation écologique** dans les villes moyennes dans le cadre de la future loi sur la différenciation et/ou des Contrat de développement écologique
5. **Ouvrir les écoles sur la nature en développant un concept « d'écoles d'éveil »** et promouvoir un label dans les villes moyennes autour de leurs propres atouts patrimoniaux (campagne, mer, montagne, monuments historiques, savoir-faire créatifs) - Développer et **enrichir le programme « Campus connecté »** pour permettre aux villes moyennes d'offrir un premier niveau d'études supérieures avec le plus large spectre de propositions
6. **Développer des bases logistiques** autour des villes moyennes qui soient à la fois des espaces de distribution accessibles aux commerces de proximité + des zones directement reliées à l'hinterland des grands ports maritimes français
7. **Renforcer les tiers-lieux** (coworking) en développant leurs équipements technologiques aux derniers standards et en les adossant à des lieux différenciant, à forte connotation culturelle
8. Accélérer la diffusion de la fibre optique sur l'ensemble du territoire et **développer les « verticales » 5G dans les villes moyennes pour déployer des services publics à forte valeur ajoutée** (santé, éducation, formation) et permettre aux entreprises d'y accéder

9. **Créer de puissants leviers de financement en circuits-courts par l'épargne de proximité en ouvrant un programme « d'investissements stratégiques pour les villes moyennes »**, via : la création de foncières régionales + des véhicules obligataires + la libéralisation de l'épargne-logement ; stimuler les effets multiplicateurs par des dispositifs vers les particuliers, les communes et les entreprises - Rééquilibrer les dotations financières de l'Etat (la DGF) en intégrant dans les critères une notion d'espace et de territoire pour favoriser les opérations d'aménagement et les projets d'équipement
10. **Lancer un dispositif d'ingénierie culturelle accessible par les villes moyennes afin de renforcer leurs singularités patrimoniales, leurs avantages compétitifs** et les effets d'entraînement sur les activités touristiques, économiques et de loisirs.

1. L'attractivité des villes moyennes : choix n°1 des Français, composantes majeures du débat sur la décentralisation

Depuis plusieurs années - dans toutes les études ou enquêtes sur les projets de vie des Français - les villes moyennes arrivent en tête de classement. Cette tendance, motivée au départ par le rejet des métropoles, devient au fil des ans un choix délibéré et assumé d'aller vers une qualité de vie nouvelle avec le « bien-être » comme déterminant central.

Parmi les nombreuses études sur ce sujet, on peut extraire quelques chiffres qui permettent de décrypter cette évolution et de valider les convergences :

- **Seuls 19% des Français vivent là où ils ont envie de vivre.** Dans son Baromètre des Territoires en 2019, l'Institut Montaigne rappelait l'enjeu : « *redonner aux Français qui l'ont perdu le pouvoir de choisir leur parcours de vie afin que chacun puisse réaliser son projet de vie sur le territoire qu'il souhaite* »
- Or, dans l'appréciation de leur lieu de résidence, la satisfaction des Français est inversement proportionnelle à la densité du bassin de vie : seuls 17% de ceux vivant dans des métropoles sont « *satisfaits de leur lieu de résidence* » vs 81% des Français vivant dans des villages ou de petites unités urbaines vs 55% dans les villes moyennes
- Les Français aspirent à une qualité de vie abordable. Les critères de « calme », de « prix » surpassent tous les autres. Plus de la moitié des Français voudraient déménager pour changer de cadre de vie (étude Foncia 2020).
- C'est la raison pour laquelle **le télétravail est perçu comme une opportunité de mobilité géographique par 72% des Français.** Cette tendance est aujourd'hui majoritaire dans toutes les catégories sociales, chez toutes les générations et quelle que soit l'unité urbaine. Elle est un précieux indicateur d'une tendance lourde vers un nouveau style de vie (étude IFOP Optimhome2020)
- Malgré les sous-investissements dans les villes moyennes et les difficultés dans les zones rurales, celles-ci restent de très loin les choix préférés des Français. Dans l'enquête Cevipof-Association des Maires de France 2019, **à la question « dans l'idéal, où préféreriez-vous vivre ? » 45% répondent à la campagne, 41% dans les villes moyennes et 13% dans une métropole.**
- Ce phénomène d'attractivité des villes moyennes n'est pas particulier à la France. Il se développe aux Etats-Unis ou, plus près de nous, en Allemagne. Selon la Fondation Bertelsmann, le solde migratoire des grandes villes (> 100 000 h) s'effondre depuis 2006 alors que celui des villes moyennes situées dans les régions métropolitaines reste très positif.

Ces attentes légitimes des Français donnent une direction claire sur l'orientation d'un nouvel acte de décentralisation - dont on peine souvent à lui donner un sens intéressant directement les Français -.

L'évolution des structures, de leur gouvernance, des compétences ou de la fiscalité doivent être autant de moyens pour répondre durablement à la satisfaction des projets de vie selon les critères exprimés par les Français.

Cette évolution a été renforcée et mise en exergue par l'impact des deux crises que nous venons de vivre : celle des Gilets-jaunes et celle du Coronavirus. Bien que différentes, elles convergent sur la question de la géographie. Deux documents récents résument bien la situation dans l'un et l'autre cas :

- Selon la note du Conseil d'analyse économique de janvier 2020 suite à la crise des Gilets jaunes « Territoires, bien-être et politique publique », les auteurs mettent en avant l'importance nouvelle et déterminante du facteur « bien-être » dans les futures politiques d'aménagement du territoire. Ils mettent en garde sur les effets négatifs de la concentration qui stimulent une « géographie du mécontentement »
- Dans l'enquête ViaVoice-Libération de juin 2020, l'item « Prendre d'avantage le temps de vivre » est en tête de toutes les intentions, suivi de près par « la vie de famille », « la proximité avec la nature » et « le bien-être personnel ». Cette étude confirme et accentue les tendances observées depuis plusieurs années

Enfin, ces évolutions interagissent également avec le fonctionnement de notre démocratie. Plus les unités urbaines sont importantes, plus l'abstention est forte. A l'heure où un consensus se dégage sur l'enjeu d'un meilleur partage des orientations et des enjeux des politiques publiques, il devient essentiel de poser la question des échelles comme vecteurs d'apaisement, de confiance mais aussi d'initiative.

*" Emploi, transports, accès aux services publics et environnement, la ville moyenne sera la réponse la plus pertinente aux aspirations quotidiennes de millions de nos concitoyens (...) Il ne peut y avoir de France sans villes moyennes : petites ou grandes, secondaires ou périphériques, elles irriguent et équilibrent notre pays. Les Régions ne peuvent s'appuyer sur les seules grandes métropoles pour assurer un développement cohérent et harmonieux des territoires » **Xavier Bertrand***

*"Les villes moyennes sont le 1^{er} choix des Français pour réaliser leurs projets de vie, c'est d'abord à cette aune que nous devons aborder l'organisation de la décentralisation (...) Elles sont un enjeu majeur pour l'avenir des classes moyennes pour lesquelles la concentration urbaine risque s'avère une impasse " **Jean-Christophe Fromantin***

*« Nos concitoyens souffrent aujourd’hui de déshumanisation, de celle de l’économie, mais aussi de celle d’un aménagement du territoire trop concentré sur les métropoles. Les villes moyennes apportent une réponse à ce “besoin d’humain” » **Xavier Breton***

*« La métropolisation de notre pays montre aujourd’hui et à la lumière des enjeux climatiques et sanitaires toutes ses limites. Il faut donner les moyens aux villes moyennes de se développer, d’améliorer leur attractivité et permettre ainsi à ceux de plus en plus nombreux qui souhaitent y vivre, de pouvoir le faire » **François Bonneau***

*« 2020-2030 a tout pour être la décennie des villes moyennes. Les métropoles ont mangé leur pain blanc et les Français ne veulent plus de leur pain noir. A nous de saisir l’aspiration de nos citoyens ! » **Jean Dionis du Séjour***

2. Promouvoir des villes d'équilibre à fort potentiel de développement, d'inclusion et d'innovation

Au-delà de leur succès croissant auprès des Français, les villes moyennes balisent le territoire national et déploient une série d'atouts qui fondent les avantages comparatifs de la France. Elles sont centrales dans un acte de décentralisation. Leur fonction « charnière » entre les zones rurales et les métropoles accentue leur positionnement stratégique et leurs missions de centralité dans l'optimisation des politiques publiques.

Très concrètement, les villes moyennes offrent sept avantages majeurs :

- Leur singularité. Elles sont l'échelle qui incarne le mieux la diversité territoriale et les richesses culturelles de la France. Or, la culture participe de deux composantes essentielles de notre projet de société : le sentiment d'appartenance et la capacité de différenciation de nos territoires. L'ensemble de notre patrimoine matériel et immatériel mérite d'être en permanence revisité. C'est celui par lequel nous retrouverons un double avantage à la fois entrepreneurial mais aussi de cohésion sociale.
- Elles irriguent les territoires ruraux (Cf. « Nos campagnes territoires d'avenir » Gouvernement -2019) et participent d'une revalorisation de l'ensemble de nos atouts à la fois économiques et agricoles.
- En matière de développement économique, elles représentent une échelle pertinente pour tirer parti du large spectre des atouts de nos territoires : leur diversité culturelle et géographique permet d'adosser ou de revitaliser des filières propres à chaque territoire ; leur centralité permet d'agréger des circuits courts de production et de consommation ; les opportunités de logements et d'espaces permettent d'attirer des emplois tertiaires délocalisés ou des reconversions à la recherche d'un nouveau cadre de vie (télétravail, créations d'entreprises, reprise d'activités, tourisme)
- Sur le logement, elles offrent des débouchés exceptionnels face à l'impasse métropolitaine. Le taux de vacances dans le centre des villes moyennes est d'environ 15%. L'opération « Action cœur de ville » procède de cette reconquête de nombreux logements libres sans pour autant accentuer l'étalement urbain.
- En ce qui concerne l'insertion professionnelle, jusqu'au niveau Bac + 3, le taux d'insertion dans l'emploi est supérieur en province /l'Île de France : 82% vs 77% (sources INSEE 2020) et confirme la dichotomie villes moyennes/ métropoles.
- En termes d'emploi et de formation les villes moyennes constituent des pôles d'ajustement et de formation très fortement corrélés aux besoins d'emploi liés à

l'économie locale. Cela implique une coordination des politiques d'emploi au plan régional afin de rapprocher les centres de décision des actions sur le terrain.

Dans une note de juin 2020, France-stratégies défend une politique d'emploi de proximité : « *Les incitations socio-fiscales à la relocalisation des postes de travail de qualité dans les territoires les plus défavorisés apparaissent moins coûteuses et potentiellement plus favorables à la convergence des marchés du travail* »

- Sur le plan environnemental, les villes moyennes permettent de concilier le fait urbain et la proximité de la nature. Or le lien organique entre l'homme et la nature appelle des réponses dont l'ensemble des études montre qu'elles sont de plus en plus attendues par l'opinion. « La ville au cœur de la nature » est une promesse plus sensée à tout point de vue que « la nature au cœur des métropoles ». La prise de conscience écologique procède de cette logique, à la fois plus réaliste et plus équitable. Une meilleure distribution démographique permet également de rompre avec l'effet viral des îlots de chaleur dont la concentration urbaine est le 1^{er} responsable. Enfin, la ville moyenne est une échelle d'expérimentation de solutions environnementales (alternatives énergétiques, mobilités autonomes, évolution des comportements, circuits courts) dont les bénéfiques pourront progressivement s'implémenter dans des villes plus grandes.

Les villes moyennes sont autant de centralités dont les potentiels permettent une distribution efficace de l'action publique et une fertilisation de nos atouts géographiques et culturels.

*« Il faut un narratif qui ré-ancre les individus dans des réalités physiques qu'elles soient historiques, géographiques ou culturelles (...) Les entreprises vivent très largement des mythes et de l'imaginaire » **Fabrice Le Saché***

*« Les pratiques culturelles amateurs et les loisirs créatifs offrent de remarquables débouchés pour revitaliser des composantes de ce patrimoine immatériel » **Nathalie Sultan**.*

*« Des opportunités et des financements à la fois publics et privés permettent de développer des offres dans le cadre du dispositif Action cœur de ville » **Jean-Yves Carillet***

La trame très « différenciante des villes moyennes garantit cette diversité culturelle qui fait la raison d'être des réformes et leur acceptabilité par les opinions. « *Aucune région du monde n'est fongible dans un monde aseptisé. Aucune économie n'a d'avenir dans un mouvement d'uniformisation* » (Source : **entretien entre Jean-Christophe Fromantin et Jean-Dominique Senard**). L'auteur austro-hongrois Karl Polanyi rappelle également

qu'entreprendre des « réformes économiques » sans se soucier de leur impact sur les sphères sociales et culturelle s'avère généralement suicidaire. « *Rien n'obscurcit aussi efficacement notre vision de la société que le préjugé économiste* » consistant à penser l'économie de manière autonome, sans lien avec la société (Source : Philitt.fr - 2016)

« Les villes moyennes sont essentielles en France pour être au cœur des nouvelles armatures territoriales dont notre pays a besoin.

Construire le territoire de la demi-heure c'est proposer un ensemble de services de proximité pour habiter, travailler, s'approvisionner, se soigner, s'éduquer, s'épanouir. Ces six fonctions sociales sont au cœur du bien être pour chacun de nous, nos proches, familles, voisins, collègues et bien sûr une planète avec moins de CO2 et plus inclusive. Dans les nouvelles batailles à venir pour l'air, l'eau, l'espace, le silence et le temps, l'armature territoriale avec les villes moyennes, mises en réseau sont l'une des clés de ce nouvel aménagement, non plus du territoire mais avant tout de la vie.

*C'est une priorité aujourd'hui pour la France » **Carlos Moreno***

3. Donner aux habitants des villes moyennes les mêmes avantages et les mêmes services que ceux disponibles dans les métropoles

La technologie bouleverse la géographie. Elle nous fait passer d'un accès aux services en « mode concentré » à un accès en « mode distribué ». C'est une révolution en ce qu'elle nous permet progressivement d'accéder à tous les services quel que soit l'endroit où nous souhaitons vivre. Dans plusieurs domaines, les villes moyennes participent d'un équilibre entre qualité de service, relations sociales et bénéfiques technologiques. Quatre niveaux de services parmi les plus essentiels permettent de comprendre le potentiel de cette révolution : l'éducation, la santé, la culture, la consommation et le travail. C'est autant de défi pour une innovation technologique dont le sens fait parfois défaut.

- L'éducation comme la formation se diffusent plus facilement. Pour les écoles, un système éducatif à taille humaine, riche d'activités d'éveil proches de la nature, sans renoncer aux ouvertures sur le monde qu'offrent les outils technologiques, permet d'accompagner les enfants et leurs parents dans un parcours pédagogique plus équilibré. Pour l'enseignement supérieur l'initiative « Campus connecté » relie les villes moyennes aux grandes universités. Les campus se redistribuent sur le territoire offrant aux étudiants des espaces d'enseignement mixant des cours en ligne, du travail en groupe et des intervenants extérieurs.
- Sur le même concept de redistribution, la santé se réinvente dans une relation de proximité à forte valeur ajoutée. Les villes moyennes permettent d'accueillir des hôpitaux de proximité, satellites des centres hospitalo-universitaires, permettant ainsi d'étendre les savoir-faire des structures référentes au maillage territorial. La médecine libérale, coordonnée dans les villes moyennes, se renforce par la télémédecine - pratiquée aujourd'hui par plus de 56 000 médecins - et sera enrichie demain par l'émergence des cabines de consultation permettant de diffuser autour des villes moyennes un réseau complémentaire de consultation et de diagnostic.
Les communautés professionnelles territoriales en santé (CPTS), au cœur du projet présidentiel, se basent sur la présence de professionnels de santé au sein d'un bassin de vie ou d'une ville moyenne et réintègre autrement les zones dites « sous-denses », en partant de la richesse et de la diversité de l'offre de soins du terrain et non du calcul statistique.
- La consommation change de paradigme. La vente en ligne ouvre l'accès à la plus grande gamme de produits et services, quelque-soit l'endroit où nous vivons. Ce

processus est inéluctable. Cette évolution appelle néanmoins deux transformations : celle d'un système logistique dont les villes moyennes constituent la trame idéale ; celle d'un commerce nouveau, plus expérientiel, plus culturel, plus serviciel, dont les centres des villes moyennes deviendront le socle indispensable.

- Le travail. Beaucoup d'actualités viennent confirmer cette tendance lourde qui concerne plus particulièrement le secteur tertiaire. Le travail se redistribue offrant un meilleur compromis entre la qualité de vie et l'efficacité professionnelle. Les tiers-lieux sont un enjeu central dans cette métamorphose. Les villes moyennes offrent une taille critique pour accueillir ces plateformes de travail à fort potentiel d'échanges et d'avantages technologiques. Les entreprises intègrent progressivement à la fois cette liberté offerte comme un avantage comparatif pour le recrutement, mais aussi pour améliorer leur productivité. Les outils collaboratifs comme Slack, d'ores et déjà utilisé par 120 000 entreprises dans le monde, préfigurent cette évolution du travail en réseau.

Cette distribution des services est indispensable pour rééquilibrer équitablement l'aménagement du territoire. Dans sa note de Janvier 2020, le Conseil d'Analyse Economique alertait : *« Le facteur géographique du mécontentement plongerait ainsi ses racines dans la concentration des activités au sein des métropoles et son corollaire, le déclin des communes alentour d'où disparaissent non seulement les emplois et le tissu de la vie sociale locale : les commerces, bureaux de poste, tribunaux, hôpitaux etc. (...) Et d'ajouter à propos du ratio coûts/ bénéfiques d'un modèle concentré/ distribué : les travaux sur les données françaises de certains économistes ne concluent pas à la nécessaire concentration géographique des activités économiques »*

Cette nouvelle distribution des services - y compris à forte valeur ajoutée - sur tous les territoires pose clairement l'urgence d'un maillage technologique à trois niveaux : la généralisation de la fibre optique (dont 40% du territoire est encore privé) ; le déploiement de la 5G au bénéfice des nouveaux services accessibles dans les villes moyennes et nécessitant des échanges de données à haute fréquence (santé, éducation, activités économiques) ; l'équipement des corridors de mobilité entre les zones rurales et les villes moyennes afin de déployer à terme des réseaux autonomes de transport à faible capacité.

La contractualisation entre l'Etat et les villes moyennes sera indispensable pour relancer la confiance. Elle se construira autour de projets qui permettront aux habitants d'un territoire d'avoir accès aux services dont ils ont besoin et aux entreprises d'assurer leur développement et celui de l'emploi qui seul pourra garantir au territoire de garder sa population

*"La 5G nous permettra d'accéder demain dans les villes moyennes à des services que seules les grandes villes pouvaient nous fournir jusqu'à présent. C'est en cela qu'elles vont connaître une très forte expansion (...) L'internet est en train de devenir un outil de pouvoir, voire d'asservissement, il nous appartient d'en faire un outil de développement et de redistribution spatiale" **Jean-Christophe Fromantin***

*« 30% des emplois de bureaux sont télétravaillables, jusqu'à 40% en Ile de France, selon l'Institut de l'Épargne Immobilière et Foncière (IEIF) (...) 66% des entreprises interrogées vont généraliser le télétravail » **Le Monde - 30 juin 2020***

4. Faire du réseau des villes moyennes l'armature culturelle et sociale de l'aménagement du territoire

Tout système économique ou social n'est stable et n'inspire confiance que s'il est fort d'une armature pérenne. Or, cette armature fait défaut en France ; elle est trop mouvante ; elle est soumise à de nombreux aléas législatifs, économiques, d'arbitrages budgétaires ou liés à la complexité de la gouvernance publique, pour être en mesure de rassurer l'ensemble des agents économiques sur sa solidité.

Pour cette raison, au-delà du potentiel qu'elles représentent, les villes moyennes gagneraient à ce que leur maillage soit stabilisé, pour deux raisons majeures :

- **Construire l'échelle pertinente entre les métropoles et les territoires ruraux.**

C'est un enjeu stratégique si l'on veut développer équitablement nos territoires et ouvrir cette liberté de pouvoir vivre là où chacun le souhaite. Cette construction appelle une doctrine moderne et stable en termes d'aménagement du territoire et de mobilités : mettre chaque zone rurale à moins de 20' d'une ville moyenne ; et chaque ville moyenne à moins de 1h30 des 8 à 10 métropoles régionales. Dans sa récente analyse sur les Gilets jaunes, le CAE a démontré la forte corrélation entre l'éloignement et le mécontentement. Dans les 30% des communes les plus éloignées des équipements nécessaires, la mobilisation des GJ a dépassé la moyenne nationale. Dans ses conclusions, le CAE préconise que « *toutes les communes soient reliées à une ville disposant des commerces et des services essentiels, en minimisant le temps de trajet nécessaire à cet accès* »

Cela implique en particulier le renforcement des liaisons ferroviaires entre les villes moyennes et les métropoles, mais également la promotion de mobilités douces et de réseaux autonomes entre les territoires ruraux et les villes moyennes. Cela implique également le renforcement des pivots métropolitains dans les liaisons internationales via le maintien de plateformes aéroportuaires.

Dans cette armature, le rôle central des villes moyennes tient beaucoup au fait qu'elles sont plébiscitées par les Français comme étant à la fois l'espace de vie référentiel et l'échelle d'équilibre qui propose le meilleur compromis entre les avantages de la ville et ceux de la nature.

La question patrimoniale est centrale dans la revitalisation des centres villes. Les bâtiments remarquables procurent fierté et sentiment d'appartenance, leur

adaptation aux usages actuels permettra le retour des CSP+. Pour cela, les normes devront se desserrer.

Les villes doivent réinventer des « tiers-lieux de convivialité » à forte connotation culturelle et multi-usages (épicerie, café, restauration, concert, cinéma, spectacle, coworking) Les pratiques artistiques en amateur, incluant des traditions artisanales permettraient aux habitants d'exercer des loisirs créatifs. L'opération Maisons de services au public ou les bibliothèques pourraient évoluer et les accueillir.

- **Assurer une bonne lisibilité du développement par une approche isochrone des activités, des services et du développement.**

Cette mise en cohérence des cartes et des réseaux régissant les principales politiques publiques est indispensable. Et urgente. Les avantages d'une armature de référence organisée autour de 300 villes moyennes, mais aussi de 8 à 10 métropoles, des mobilités qui les relient et d'une gouvernance clarifiée sont nombreux. On peut en retenir trois principaux : i) mobiliser à nouveau les investissements privés de la part de tous ceux qui doutent aujourd'hui de l'avenir des villes moyennes et des territoires alentour (acheteurs immobiliers, entrepreneurs, élus locaux, investisseurs institutionnels, gestionnaires d'actifs) ; ii) faire des villes moyennes des hubs de services publics - dans les domaines de la santé, de l'éducation, de la formation professionnelle, de l'emploi, de la justice, de la culture et de la dépendance - avec un effet d'entraînement sur les activités et services privés ; iii) stimuler les synergies entre les acteurs au bénéfice des usagers et des clients.

Ces politiques de concentration que les spécialistes appellent les « monopoles de localité » favorisent le développement des activités et une meilleure distribution de la démographie. En Allemagne, en Grande Bretagne ou en Italie, la part de population dans les villes moyennes est respectivement de 30, 26 et 20% vs 12% en France.

Un effort stratégique sur les infrastructures d'aménagement est fondamental. Selon le think tank Infrastructure France, la remise à niveau des infrastructures nationales françaises coûterait 50 Mds d'Euros. Ce constat est fondé sur l'observation de la dégradation de l'attractivité et de la compétitivité de la France. Parmi les priorités l'accès aux grands ports maritimes se révèle indispensable dans une connexion de nos territoires au reste du monde.

Ce maillage à la fois « stabilisé » et « coordonné » du territoire serait un puissant levier de développement à la fois pour toutes les strates de collectivités, pour les entreprises, mais aussi pour les particuliers : Pouvoir imaginer une perspective de développement à l'aune d'une armature territoriale, solide, pérenne, durable, et clairement définie permettrait de reconstruire sereinement autant de projets que les acteurs économiques aspirent à le faire.

En ce qui concerne la santé et le médicosocial, il n'aura échappé à personne l'immense difficulté qu'ont les élus locaux à pouvoir créer des politiques cohérentes et en continuité avec les parcours des malades. Le simple fait des financements (le sanitaire étant entre les mains des CPAM et de l'Agence Régionale de Santé, le médicosocial entre les mains des départements) montre qu'il faut trouver une juste place à cette cohérence : ce ne peut être qu'au niveau des bassins de vie comme les villes moyennes.

« C'est sur les lignes régionales que les efforts devront être portés pour créer un réseau ferroviaire rapide entre nos villes moyennes (...) Ce réseau devra être décarboné, via l'hydrogène par exemple, et permettre une irrigation entre les villes et leurs capitales régionales » **Pascal Coste**

« Le jalon métropolitain est insuffisant pour nourrir et embrasser le dynamisme de notre pays (...) L'insertion de la ville moyenne dans une logique de corridors lui offre des systèmes d'accès unifiés à l'emploi, aux infrastructures et de connectivité » **Fabrice Le Saché**

« En Allemagne, en Grande Bretagne comme en Italie, la plupart des villes moyennes fonctionnent en grappe ou en réseau et entretiennent des relations étroites avec les grandes villes (...) Les trois pays partagent une lecture régionalisée des dynamiques spatiales bien plus affirmés qu'en France » **Xavier Desjardins, Philippe Estèbe** (*Villes petites et moyennes et aménagement territorial*)

« Nous devons aller vers la création de véritables écosystèmes économiques qui permettent de rapprocher les entreprises, les universités, les centres de recherche et de lier le développement de l'activité, des infrastructures et celui des bassins de vie » **Philippe Vigier**

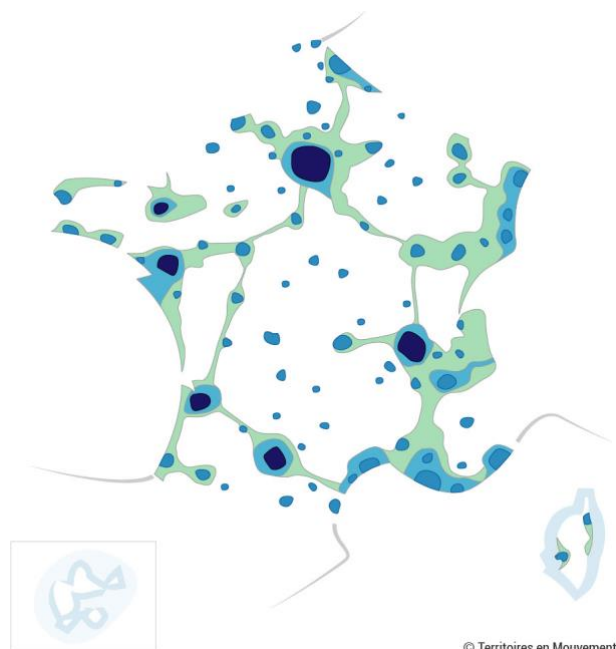
« Les gares, la fibre optique et les aéroports sont au cœur d'un maillage stratégique de nos territoires (...) Les liaisons de ville à ville ont un impact fort sur le PIB de nos régions ; les aéroports régionaux sont un facteur essentiel d'aménagement et d'attractivité » **Entretien de Jean-Christophe Fromantin avec Augustin de Romanet**

« La ville moyenne est la bonne échelle pour articuler des politiques de santé en partant des patients et des malades (...) Il faut inverser le cycle de décisions à partir du domicile et des territoires » **Olivier Mariotte**

Un rempart contre la désertification de la France et un enjeu de confiance ...

La carte ci-dessous démontre l'assèchement de la France et le risque de disqualification d'une majeure partie de nos territoires. Il est urgent de stopper cette évolution en reconsidérant un

puissant maillage de villes moyennes équitablement réparties. Leur ambition et leur rayonnement permettront de revitaliser l'ensemble de notre territoire.



*« Le maillage des villes moyennes doit par son importance assurer cette considération portée aux habitants qui seule garantira la stabilité du pays face aux mouvements de contestations qui peuvent encore jaillir ici ou là au gré des décisions nationales quelques fois déconnectées du vécu quotidien et assimilé au minimum à une incompréhension de ce que vivent les gens au pire à un mépris de la population » **Gil Avérous***

5. Faire du renforcement des villes moyennes un vecteur de confiance et un puissant levier de relance économique

La relance de l'économie suppose un nouvel élan de confiance. Cela touche à la reprise de la consommation comme de l'investissement. Pour cette raison, il est fondamental qu'une stratégie de relance s'inspire de ce à quoi aspirent les Français : leur appétence à opter pour de nouveaux styles de vie ; les priorités exprimées par les crises récentes ; mais aussi les profonds enjeux liés aux excès de la mondialisation autant que les opportunités qu'offrent les disruptions technologiques.

La France vit un paradoxe : le taux d'épargne est parmi les plus forts au monde ; nos entreprises manquent de fonds propres ; nos infrastructures publiques se dégradent année après année.

Peu d'approches peuvent combiner cette triple condition : de répondre aux vœux des Français, d'optimiser l'usage de l'innovation et d'assurer un effet d'entraînement sur les initiatives locales, publiques comme privées.

Cette dynamique d'investissements pourrait suivre trois étapes :

- Elaborer des axes d'investissements sur quelques grands critères de développement bénéficiant directement ou indirectement aux villes moyennes, dans trois domaines prioritaires : le logement, les mobilités, l'accès aux équipements publics.
- Coordonner ces axes d'investissement au sein de « circuits-cours de financement » locaux ou régionaux. C'est une condition essentielle pour mobiliser l'épargne des Français et renforcer la prospérité des bassins de vie auxquels ils s'identifient. Cela pourrait prendre différentes formes : l'amplification du dispositif Actions-cœur de ville afin d'accélérer la réhabilitation de logements en cofinancement avec les acteurs privés ; la création de foncières régionales ; le lancement de véhicules obligataires autour des principaux enjeux territoriaux à effets directs sur le renforcement des villes moyennes (développement économique, travail à distance, mobilités, santé etc.)
- Ces circuits-courts, qui appellent une forte ingénierie financière des collectivités locales, supposent qu'elles retrouvent une fiscalité dynamique. Dans la résolution sénatoriale « Pour une nouvelle ère de décentralisation » les Sénateurs préconisent à juste titre un ratio d'autonomie fiscale pour les collectivités locales.
- Stimuler l'effet multiplicateur en développant des aides à l'investissement privé pour les particuliers, les entrepreneurs, les artisans et les commerçants afin qu'ils

puissent profiter ou accompagner cette dynamique de relocalisation par des initiatives personnelles ou des projets professionnels.

Une relance durable passera obligatoirement par un entrelacs entre les investissements publics et privés. Pour autant que le territoire - « là où les gens vivent » - soit le point de départ d'une stratégie d'investissements.

Une reterritorialisation des économies régionales et une politique d'investissement autour des villes moyennes supposent de renforcer les marges de manœuvre financière des régions autour de quelques composantes stratégiques :

- Une population de 3 à 5 millions d'actifs et de 1,5 à 2,5 millions d'emplois dans le secteur marchand
- Au moins 500 milliards € de patrimoine financier et 20 à 30 milliards € de création d'épargne annuelle
- Un pôle financier composé d'intermédiaires, de compétences autonomes d'ingénierie financière et de décision ; d'un marché financier susceptible d'assurer aux investisseurs et épargnants un bon niveau de liquidité
- Une capacité d'émission obligataire pour les collectivités de 300 à 500 millions € par opération.

*« Il paraît plus qu'opportun de financer la relance à la fois via la consommation, qui représente 60% du PIB et par la commande publique locale qui favoriserait l'activité de nos PME et de nos industries locales » **Luc Carvounas***

*« Le fléchage de l'épargne logement vers l'investissement dans l'économie locale mérite aussi d'être étudié. Cela représente 300 Mds d'EUR disponible (...) C'est un moyen de mobiliser l'épargne des Français, de faire bénéficier le client qui investirait via des véhicules à partir de son plan d'épargne logement disponible, de la prime d'Etat sans réalisation de prêt » **Jean-Yves Carillet***

*« La clé de voute est le Glocal (Global + Local) : unir au niveau du territoire, ses forces, ses idées, et penser 'ouverture internationale' » **Benoît Ranini***

*« Il n'y aura pas d'investissements privés dans les villes moyennes, ni de la part des particuliers, ni de la part des entrepreneurs, tant que leur avenir ne sera pas sanctuarisé dans le cadre d'une ambition nationale pérenne et visionnaire » **Jean-Christophe Fromantin***

